

## LES PUPILLES D'ILLE-ET-VILAINE DANS LA GRANDE GUERRE

Pour cette période, les Archives d'Ille-et-Vilaine conservent un bel ensemble de plus de 2600 dossiers d'enfants assistés constitués par l'inspection de l'assistance publique du département. Si l'on se concentre sur les garçons appartenant aux classes d'âge des mobilisés pendant le conflit, ce sont près de 400 dossiers qui seraient susceptibles de nous intéresser. Ils concernent toutes les « catégories » d'enfants :

- d'une part les pupilles dits de l'Etat<sup>1</sup> : enfants trouvés, abandonnés, orphelins pauvres et enfants moralement abandonnés qui sont pris en charge jusqu'à leur majorité (soit 21 ans) ;
- d'autre part des enfants pris en charge temporairement : les enfants en garde (confiés par les tribunaux), les enfants secourus ou en dépôt suite à des situations familiales particulières – la mère ne peut plus les élever, l'ascendant est hospitalisé voire en détention ou encore, dans notre contexte, le père est mobilisé.

### 1. UNE SOURCE MECONNUE : LES DOSSIERS DES PUPILLES

Un répertoire permet d'accéder à **la liste de l'ensemble des dossiers d'enfants assistés**. Les dossiers sont ordonnés par année de clôture, c'est-à-dire de fin de prise en charge, puis dans l'ordre alphabétique. Les **années de naissance** sont indiquées, ce qui permet de repérer les garçons nés entre 1887 et 1901, années des classes de recrutement. Le repère des années de clôture (entre 1908 et 1922), n'est, en effet, pas toujours pertinent. Certains jeunes ont pu décéder avant leur majorité, se marier voire s'engager volontairement dans l'armée, ce qui est possible dès 18 ans. D'autres ont pu être remis à leur famille. On ne peut affirmer que la totalité des dossiers nous sont bien parvenus, même si les rapports signalent 380 pupilles mobilisés. On sait que des dossiers – ils en gardent encore les traces –, ont subi des dégâts des eaux dans leurs locaux au 3 rue de Fougères, adresse des services de l'Assistance publique de l'époque jusque dans les années 1960.

La **qualité des dossiers** est inégale : ils ne sont parfois constitués que d'une ou quelques pièces de correspondance. C'est notamment le cas des dossiers constitués avant la loi du 27 juin 1904, loi fondamentale organisant la prise en charge des enfants selon les catégories rappelées plus haut. À partir de 1905, les dossiers sont plus étoffés. S'y trouvent **les pièces officielles** : le procès-verbal d'admission donnant les conditions de prise en charge, l'arrêté préfectoral d'admission, des formulaires de renseignements tant sur la naissance, la scolarité que l'état de santé, et surtout les contrats d'apprentissage à la suite des placements successifs. Viennent s'ajouter différents justificatifs d'achats, notamment pour la vêtue du pupille. Enfin, s'y trouvent **des pièces de correspondance** échangées entre le pupille et l'inspecteur sur différents sujets : besoins d'argent, autorisation de se marier, souhait de s'engager... et des pièces administratives de circonstance. Pendant la période de guerre, ces correspondances se diversifient : des « bulletins de correspondance des armées » annonçant les décès, des « *certificats de genre de mort* » (rédigés par l'administration militaire et valant acte de décès), des citations – l'inspecteur demande « *une copie certifiée du capitaine pour être jointe au dossier* » du pupille (C.). Les décorations valent remerciement et un mandat supplémentaire « *en témoignage de la sollicitude de l'administration* ». Une allocation est même possible après la guerre pour aider les plus démunis des soldats qui ont fait acte de bravoure. On peut encore citer des enquêtes

ouvertes par le service général des pensions pour retrouver la famille des soldats afin de régler les successions. En l'absence de famille, certains effets peuvent être envoyés à l'administration : ainsi le diplôme de « Mort pour la France » et la croix de guerre décernés au soldat Pichon ont été joints à son dossier.

Il va de soi que les dossiers clos trop en-deçà du conflit fournissent peu voire aucune information. Les échanges dépendent du maintien des relations avec l'inspecteur, ce qui est davantage le fait des pupilles placés sous la tutelle du préfet ou de son délégué, même s'ils rendent peu compte de leur situation une fois établis. Les cas observés concernent les anciens pupilles mobilisés et/ou dans le besoin : c'est le cas de Raoul Demax, sorti en 1913, qui demande, en 1916, « *l'assistance de guerre aux militaires sans parents* » et qui laisse de nombreux échanges.

## **2. DES PETITS PAPIERS AUX FORMES ET CONTENUS INATTENDUS**

L'œil est d'abord attiré par la **forme de certains écrits** : des petits papiers lignés ou quadrillés noircis de mots serrés, écrits en tous sens, au crayon gris ou de couleur, à la plume aux encres bleues, noires ou violettes ; des papiers fournis par l'armée, parfois colorés avec des zones pré-imprimées : carte-lettre de tout petit format, feuille à l'en-tête du bataillon, petites cartes militaires avec drapeaux ; des cartes postales représentant des régiments, des manœuvres, les camps d'instruction, des lieux de passage ; des cartes patriotiques rappelant les valeurs de la Nation ou encourageant le soldat (« *la valeur n'attend pas le nombre des années* »).

Quelle qu'en soit la forme, la raison en est une **demande ou un remerciement de mandat ou de colis**. « *Sans famille* », « *seul au monde dans cette guerre* », le pupille se tourne tout naturellement vers son tuteur pour ses différents besoins. Il exprime son désarroi voire sa colère quand l'argent n'arrive pas. Dans certains cas, quelques lignes indiquent juste le motif de la demande (« *dans ce pays, tout est cher* », « *besoin d'argent pour aller au front* ») et l'état de santé. Dans d'autres cas, de longues lettres, formant des ensembles jusqu'à 15, parfois 25 lettres, permettent de suivre le soldat au gré des mouvements de son régiment.

C'est avec une écriture plus ou moins habile, parfois maîtrisée, dans un langage tantôt cru ou à l'inverse poétique, que les pupilles s'adressent à l'inspecteur, avec beaucoup de respect et de reconnaissance. Cette dernière s'adresse aussi au Conseil général : « *Je vous serais très reconnaissant d'être mon interprète auprès du conseil général pour le remercier de ce don qui est destiné à nous apporter quelque douceur pour supporter la dure vie des tranchées* » (Da., septembre 1917).

**Les messages de ces jeunes poilus** se font l'écho de leurs congénères. Ils donnent de leur nouvelles en toutes circonstances : des lieux de combat « *entre deux rochers habiter des obus et des bales et surtout du froid* » (G.), des lieux de repos ou de convalescence.

Ils décrivent leur **formation** dans les camps d'instruction de la Lande d'Ouée ou de Coëtquidan : certains contestent les méthodes des officiers (« *Ils ne connaissent rien au service* ») ; d'autres apprécient ce temps loin du front qui leur donne droit à une permission, ou attendent une formation qui leur permettra d'obtenir une affectation moins exposée.

Ils expliquent la **nécessité des mandats et des colis** : « *Cela me permettra de m'acheter quelque petite chose pour manger avec mon pain[...]* on est très mal nourrit, on a juste le pain et la soupe » (D. la Lande d'Ouée, 1916) , « *Quand on a pas de sous au régiment, on est pas des plus heureux* » (O), « *Je voudrait [...], un tricot ou une paire de chaussette* » (G. décembre 1916) ; un **prisonnier**

épuisant son épargne en demandant au moins deux colis par mois précise encore : *« pour l'argent tamps, la vie avant tout »* (N. Münster, décembre 1916).

Ils racontent les **souffrances au quotidien** : **le froid**, la pluie incessante, la boue : *« les tranchées sont si pleines d'eau que les soldats ont les pieds gelés »* (B. décembre 1914) ; **la faim** : *« Ce qui manque c'est le ravitaillement, il nous faudrait quelques conserves », « Dans ce pays, il n'y pousse que des noix et des châtaignes, l'on crève de faim »* (B. octobre 1916) ; **les marches** *« jour et nuit sans toucher même pas un quart de pain »* (G. décembre 1915) et la fatigue des **transports** pour le front : *« Les trains ne marchait pas du tout par la glasse. On a mis 4 jours et 4 nuits pour se rendre »* (D.) ; **les maladies** : le paludisme (G. octobre 1916).

Ils parlent des gros **travaux de défense** *« pour parer a la grande offensive des Boches qu'ils nous annoncent depuis si longtemps »* (D.) ; de **l'aide apportée à la population** lors de leur passage : *« On travaille aussi les champs qui sont rester incultes et je vous assure que tous les gens du pays qui sont encore rester [...] sont bien contant de nous voir »* (D. juillet 1917)

Ils évoquent **les combats** : *« les Boches veulent attaquer partout et partout ils sont repoussés avec de grandes pertes »* (B. mars 1916), *« Nous pensons sous peu entrer en actions avec ses coquins de Bulgares »* (G. février 1916), *« le nombre des prisonniers dépassent 20000 hommes, et 400 canons faits par l'armée franco-américaine »* (B. juillet 1918) ; ils en expriment la dureté parlant des **mutilations et blessures**, des « boucheries », *« Cela fait la cinquième fois que je suis blessé, cela commence à compter »* (B. mai 1916).

Ils expriment **l'injustice** de certaines décisions : *« ils m'ont mis huit jours de prison à moi et ceux qui étaient avec moi...n'ont eu que quatre jours »* (B.) ; l'insoutenable attente d'**une permission** : *« je suis comme bien d'autres, je voudrais bien aller en permission car depuis le mois de janvier 1915, j'en est pas eû »* (G. février 1917), *« les permissions sont suspendues »* (Bo, mars 1916) ; **la peur et l'espérance** : *« Prenons courage et nous en viendrons à bout »* (B.), *« Je vois que l'on va passer dans l'autre monde », « On repart pour une mauvaise saison [...] il faut espérer que ce soit la dernière et que l'année 1918 sera l'année de la victoire »* ( D. octobre 1917), *« On n'est plus heureux qu'au Chemin des Dames, enfin on s'en est tirer »* (D. à 25 km de Paris, septembre 1917), *« J'ai reçu avec tristesse la mort de mon camarade Millot, [...] peut-être que mon tour n'est pas loin* (B., Somme, janvier 1915) ; **l'enthousiasme** : *« Il y a toute sortes de nations Italiens, Russes, Serbes, Roumains, Anglais, Annamites, etc, c'est une vraie guerre européenne »* (B. Salonique, novembre 1916), *« ce n'est pas ces Bulgares et ces Boches qui nous ferons encore peur cette fois ci, ils peuvent s'amener, nous les attendons avec impatience »* (G. en Macédoine, août 1916) ; le **courage accru** à l'arrivée des Américains : *« En attendant que nos amis les Américains viennent nous donner la main pour remporter la Victoire et la Paix, on prend toujours courage »* (D. juin 1917).

Ils avouent le plaisir des **« blagues »** (D. février 1917) et du vin : *« Quand on a du pinar, on oublie toutes nos fatigues et nos misères »* (D.) ; des **voyages** : *« je suis content de mon voyage, quand même, c'était très joli »* (B. Salonique, novembre 1916).

Ils font part de leur **nostalgie** : *« Je me trouve dans une plaine de l'autre côté de Monastir qui ressemble beaucoup à notre Bretagne [...] sauf qu'il ni a pas de pommier »* (G) ; du **besoin de courrier** ou de *« marraine de guerre à qui écrire et qui puisse s'occuper de moi. »*(P) ; certains souhaitent recevoir des **journaux** pour avoir des nouvelles du pays.

Ils sont toujours pleins de **reconnaissance et patriotisme** : *« Vous n'oubliez pas vos chers pupilles qui eux aussi sont toujours fidèles à leur poste de combat pour sauver l'honneur de notre chère*

France » (D. en janvier 1918), « *Quand j'ai le cafard, ma gaieté revient en songeant que c'est pour le plus beau des devoirs que je me sacrifie* (C. Vosges, janvier 1917) ; ils remercient également les « braves **femmes** Françaises qui cultivent et récolte sans cesse et sans fatigue la moisson destiner pour nous tous »(M.).

### **3. DES CONSEQUENCES DE LA GUERRE**

Ces témoignages sont d'autant plus poignants que les pupilles d'Ille-et-Vilaine ont payé un lourd tribut : 80 d'entre eux ont été tués, soit 21 %.

Les dossiers de ceux qui n'ont pas fait la guerre en gardent des traces plus discrètes. On remarque le choix des patronymes des enfants (VERDUN, PATRIE) ou le choix des prénoms (Victoire, Wilson, Wilfrid). Les patronymes du Nord (VLAMYNCK) rappellent la situation des réfugiés. La Bretagne a accueilli les enfants de l'assistance publique des régions occupées : ceux du Nord et des agences de la Seine (Paris et proche banlieue) ont été évacués en Ille-et-Vilaine. Un examen plus attentif de l'ensemble des dossiers apporterait sans doute d'autres enseignements.

#### **Pour aller plus loin :**

Principales sources consultées : 3X 195-1 Boulande (B), 3X 195-6 Chevalier (C), 3X 196-12 Demax (D), 3X 196-9 Cucci, 3X 209-11 Garoff (G), 3X 220-3 Bouin (Bo), 3X222-10 Davy, 3X 222-3 Coquelin, 3X 230-9 Ollivry, 3X 231-6 Picquerel, 3X 231-4 Pichon, 3X 242-6 Nogues(N), 3X 242-2 Morel (M), 3X 281-1 Jugon.

Martine Faulconnier-Chabalier, *Les destins croisés des pupilles et de leurs familles (1914-1939)*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009.

Anne-Lise MIKES

---

<sup>i</sup> Les « pupilles de l'Etat » ne doivent pas être confondus avec les pupilles de la Nation, lesquels sont gérés par l'Office national des anciens combattants (ONAC). Le statut de pupille de la Nation a été créé en juillet 1917 pour protéger les enfants victimes de la guerre. Aujourd'hui, ces dossiers sont encore au sein de l'ONAC. On ne trouvera aux Archives départementales que les jugements les concernant.





Ne  
m'oubliez  
pas  
moi

Bonne année.